

## BAREME DES HONORAIRES 2018

VENTE	
MONTANT DES TRANSACTIONS	HONORAIRES TTC( %)
0 à 100 000 €	10% avec une commission forfaitaire de minimum 5 000 € TTC
100 001€ à 200 000€	8% ou commission forfaitaire de minimum 10 000 € TTC
200 001€ à 350 000€	7% ou commission forfaitaire de minimum 15 000 € TTC
SUPERIEUR A 350 000 €	5% ou commission forfaitaire de minimum 15 000 € TTC

LOCATION	
Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail *	8 € TTC/m <sup>2</sup> Habitable
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée*	3 € TTC/m <sup>2</sup> Habitable

\* Les honoraires sont à la charge du locataire et du propriétaire :

- Pour le locataire ; les honoraires ne peuvent excéder un mois de loyer charges comprises
- Pour le bailleur ; les honoraires sont de 1 mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie ( PROPRIETAIRE)	3 € TTC/m <sup>2</sup> Habitable ou commission forfaitaire de minimum 150 € TTC
---	--

LOCATION PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL	15% HT* du loyer annuel (à la charge du LOCATAIRE)
REDACTION DE BAIL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL	500 HT

GESTION IMMOBILIERE	
7 % HT* Du montant des encaissements ou commission forfaitaire minimum de 30 € TTC	

\*Taux TVA en vigueur

ESTIMATION IMMOBILIERE	
Estimation simple à partir de 150 € TTC	

HONORAIRES CONSEILS ET AUTRES	
Consultation simple	100 € TTC
Autres prestations et demandes spécifiques	Devis à réaliser sur demande

**SAGP Société Antillaise de Gestion de Patrimoine**

Cabinet Conseil en Gestion de Patrimoine, investissements Financiers et Immobiliers

SARL au capital de 1000€ - RCS FDF 531 301 612 - code NAF : 7022Z

CIF enregistré sous le n° E003657 auprès de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF - N° ORIAS 11061859 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Intermédiaire en Assurances et Courtier en Opération de banque et Service de paiement contrôlable par l'ACPR - Transaction sur immeuble et fonds de commerce : carte n° 322T, sans détention de fonds – Gestion Immobilière : carte n° 184G avec détention de fonds délivrées par la préfecture de la Martinique

MMA IARD police n° 114240090, 14 bvd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 09

Immeuble Espace 92, Local B5, Petite Cocotte - 97224 Ducos

Tél : 0596 70 46 59 – Mail : [contact@sagp.fr](mailto:contact@sagp.fr)